



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
17 janvier 2024

Original : français

---

### Lettre datée du 15 janvier 2024, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport trimestriel de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime en application du paragraphe 9 de la résolution [2692 \(2023\)](#) du Conseil de sécurité. Le rapport incorpore les mises à jour demandées sur les sources et les itinéraires du trafic d'armes et des flux financiers illicites, les activités des Nations Unies à cet égard et des recommandations pertinentes.

Je vous saurais reconnaissant de bien vouloir porter le texte du présent document à l'attention des membres du Conseil de sécurité et de le faire publier en tant que document du Conseil.

(Signé) António Guterres



## Rapport de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime soumis en application du paragraphe 9 de la résolution 2962 (2023) du Conseil de sécurité

### I. Introduction

1. Le présent rapport est le deuxième soumis en application du paragraphe 9 de la résolution 2692 (2023) du Conseil de sécurité, dans lequel celui-ci a chargé l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) de lui présenter un rapport tous les trois mois, parallèlement aux rapports périodiques du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH), par l'entremise du Secrétaire général, qui comprendrait des informations sur les sources et les itinéraires du trafic d'armes et des flux financiers illicites, les activités pertinentes des Nations Unies et des recommandations.

2. Le premier rapport (S/2023/780) a fourni une vue d'ensemble du contexte dans lequel le trafic d'armes à feu se déroule en Haïti, notamment les principales sources d'armes et de munitions, le *modus operandi* et les itinéraires des flux. Il s'appuie sur la note de recherche de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) intitulée « Haiti's criminal markets »<sup>1</sup>. Il fait état d'une recrudescence du trafic d'armes depuis 2021. De plus en plus puissantes et sophistiquées, ces armes sont principalement liées aux activités des gangs. Les armes à feu et les munitions sont principalement expédiées depuis les États-Unis, surtout depuis la Floride. Elles peuvent également arriver en Haïti via des intermédiaires en République dominicaine. Il semble y avoir quatre principaux itinéraires de trafic. Les principaux consommateurs d'armes à feu semblent être le G9 et sa famille et la coalition du G-Pèp, auxquels s'ajoute une multitude d'autres gangs, à Port-au-Prince et dans l'Artibonite.

3. Compte tenu du caractère volatil et clandestin des marchés criminels en Haïti et plus largement en Amérique latine et dans la région des Caraïbes, les données officielles disponibles sont limitées et l'analyse des tendances est fragmentée. Néanmoins, le présent rapport complète le premier en apportant une analyse plus approfondie des sources et itinéraires des armes à feu illicites et des flux financiers tant à l'extérieur qu'à l'intérieur d'Haïti. Il contient des informations nouvelles recueillies à la source en Haïti, en République dominicaine, en Jamaïque et aux États-Unis.

4. Le présent rapport porte sur la dynamique régionale du trafic d'armes à feu vers Haïti, en particulier du point de vue de la source et du transit. À cette fin, l'ONUDC a communiqué avec les autorités policières et douanières de divers pays, notamment les États-Unis, la Jamaïque et la République dominicaine, ainsi qu'avec des experts et des médias bien connus des mouvements d'armes à feu dans l'ensemble de la région des Caraïbes. Le rapport aboutit à la conclusion que des armes à feu font l'objet d'un trafic entre Haïti et la Jamaïque, ce qui illustre la porosité des frontières de ce pays et les risques de déstabilisation au niveau régional.

5. En outre, le rapport examine les caractéristiques nationales du trafic d'armes et de munitions à l'intérieur d'Haïti. Il s'agit en particulier de mieux comprendre comment concrètement les gangs haïtiens et les réseaux criminels apparentés se procurent des armes à feu, se les répartissent et les distribuent au sein des groupes.

---

<sup>1</sup> Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), « Haiti's criminal markets: mapping trends in firearms and drug trafficking », 2023.

L'ONU DC a été témoin de changements d'alliances entre les gangs, notamment pour des raisons de collusion et de concurrence. Cette perspective microéconomique montre la complexité des réseaux de gangs et l'importance d'un diagnostic empirique approfondi pour définir les activités de lutte contre la traite des êtres humains et les gangs. L'ONU DC constate qu'un nombre relativement restreint de gangs haïtiens sont hautement spécialisés dans l'acquisition, le stockage et la distribution d'armes et de munitions.

6. Enfin, l'ONU DC examine plusieurs actions et activités entreprises par l'Unité de lutte contre la corruption (ULCC)<sup>2</sup> et le Bureau des affaires financières et économiques (BAFE)<sup>3</sup> d'Haïti. Il fournit des informations qualitatives sur les flux financiers illicites qui alimentent la violence organisée dans le pays, notamment en ce qui concerne la perturbation des flux financiers liés à l'achat d'armes à feu et de munitions.

## Contexte

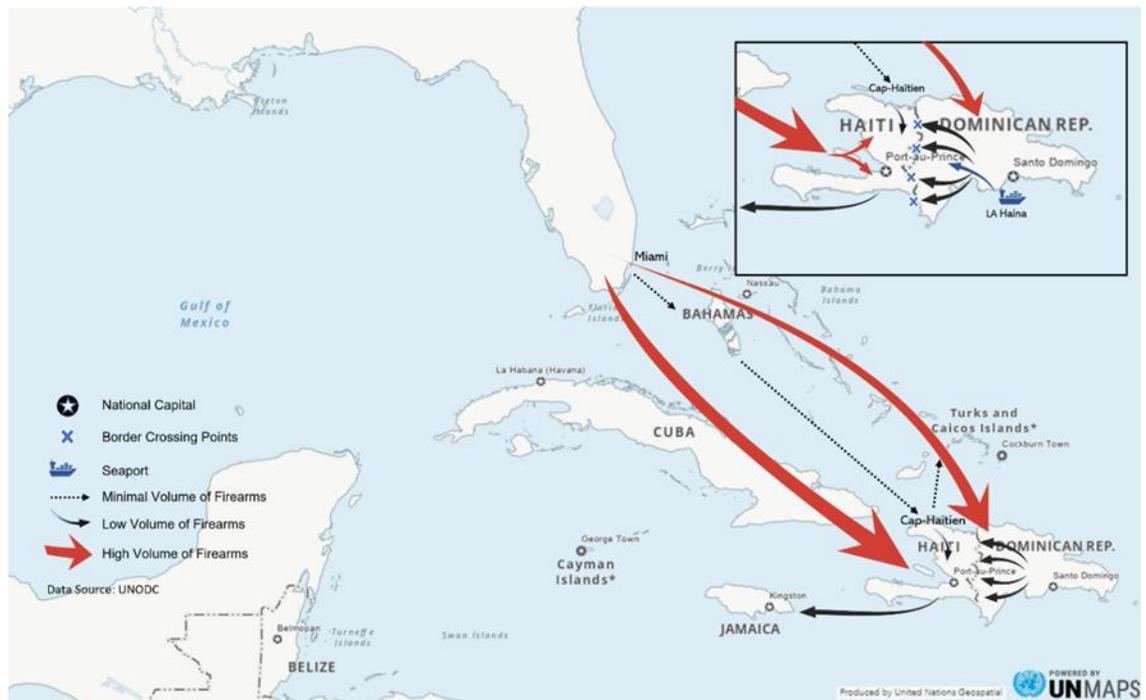
7. Comme indiqué dans le précédent rapport, l'ONU DC a repéré quatre principaux itinéraires de trafic d'armes à feu et de munitions à destination d'Haïti (figure 1) : a) liaisons directes entre les États-Unis (Floride) et Haïti (Port-au-Prince), généralement par des navires porte-conteneurs reliant la Floride aux ports publics et privés de Port-au-Prince ; b) liaisons indirectes entre les États-Unis (Floride) et les côtes nord et ouest d'Haïti (Port-de-Paix, Saint-Marc, Les Gonaïves), parfois via les Îles Turques-et-Caïques et les Bahamas, les marchandises étant transportées par voie terrestre une fois en Haïti ; c) liaisons via la République dominicaine vers Haïti (Port-au-Prince), y compris depuis les ports maritimes de la République dominicaine jusqu'à l'un des nombreux points de passage formels ou informels vers Haïti ; d) liaisons effectuées par des particuliers, généralement via le Cap-Haïtien, les armes et munitions étant dissimulées dans des effets personnels généralement transportés par des navires porte-conteneurs, des bateaux de pêche, des barges ou de petits avions.

---

<sup>2</sup> L'ULCC a été créée par décret le 8 septembre 2004. Il s'agit d'une institution autonome placée sous la tutelle du Ministère de l'économie et des finances. Conformément à l'article 2 du décret susmentionné, sa mission est de lutter contre toutes les formes de corruption dans l'administration publique.

<sup>3</sup> Le Bureau des affaires financières et économiques (BAFE) est chargé d'enquêter sur les crimes, les délits et les contraventions, de rassembler les preuves et de juger les auteurs (art. 8 et 9 du Code d'instruction criminelle).

Figure I  
Carte des flux régionaux d'armes à feu vers Haïti, 2015-2023



Note : Les frontières et les noms indiqués et les désignations employées sur les cartes n'impliquent ni reconnaissance ni acceptation officielles de la part de l'Organisation des Nations Unies.

\* Territoires non autonomes.

## II. Trafic et détournement d'armes et de munitions dans la région

### A. Perspective régionale

8. La crise qui s'aggrave en Haïti n'est pas isolée : elle s'inscrit dans le cadre plus large de la situation dans les Caraïbes, où les armes à feu illicites sont une préoccupation croissante. Dans la région, la violence liée aux armes à feu, notamment celle qui oppose les gangs aux forces de l'ordre, reste un problème pressant aux répercussions particulièrement importantes pour les jeunes hommes et les adolescents. Elle se déploie souvent dans le contexte des activités liées aux gangs et au trafic de drogue et se trouve démultipliée par la disponibilité d'armes à feu illégales. En réponse à la diffusion dans la région du phénomène des violences de gang, certains États des Caraïbes ont déclaré des urgences de santé publique.

9. Lors de la troisième réunion annuelle sur la feuille de route caribéenne en matière d'armes à feu en novembre 2023, les États des Caraïbes ont collectivement exprimé de sérieuses inquiétudes quant à la prolifération des armes à feu illégales dans la région. Ils ont souligné qu'il était urgent d'agir contre ce problème en mettant en œuvre les mesures globales décrites dans la feuille de route caribéenne sur les armes à feu d'ici à 2030. Les principaux objectifs sont la réduction des flux d'armes illicites, le renforcement des cadres réglementaires, l'octroi de moyens supplémentaires aux forces de l'ordre et l'amélioration de la collecte de données et des mécanismes de communication de l'information.

10. Le commerce illicite d'armes à feu de la région est marqué par la prédominance des armes de poing, en particulier des pistolets Glock, Taurus, Beretta et Smith & Wesson. Alors que les pistolets à blanc peuvent être courants dans d'autres régions, ces armes à feu sont peu populaires dans les Caraïbes où on leur préfère les armes conventionnelles, notamment parce qu'elles sont plus faciles à se procurer. De même, on voit de plus en plus d'armes à feu fabriquées par des particuliers, qu'il s'agisse d'armes artisanales ou « faites maison » ou bien d'« armes fantômes » assemblées à partir de pièces produites en usine, ce qui pose des problèmes de réglementation. L'identification de ces armes à feu nécessite une formation spécialisée qui fait encore défaut aux agents des services de détection et de répression dans certains pays des Caraïbes, ce qui entrave l'efficacité des opérations d'interception.

## B. Sources d'armes et de munitions illicites

### 1. États-Unis d'Amérique

11. La plupart des armes à feu et des munitions acheminées vers Haïti – que ce soit directement ou en passant par un autre pays – proviennent des États-Unis<sup>4</sup>. Elles sont généralement achetées dans des points de vente au détail sous licence fédérale, des expositions d'armes à feu et des prêteurs sur gages par l'intermédiaire d'hommes de paille. Des Haïtiens et des Américains d'origine haïtienne – en particulier en Floride et à New York – ont été arrêtés et condamnés pour avoir servi de courtiers et d'intermédiaires pour l'achat illicite d'armes et de munitions à des fins de trafic<sup>5</sup>. Certaines juridictions américaines sont moins tolérantes que d'autres vis-à-vis des hommes de paille. Selon le Bureau of Alcohol, Tobacco, Firearms and Explosives des États-Unis (ATF), les États les plus engagés dans les demandes de traçage électronique concernant les pays des Caraïbes (y compris Haïti) sont l'Arizona, la Californie, la Floride, la Géorgie et le Texas<sup>6</sup>.

12. Les États-Unis ont reçu 8 873 demandes de traçage électronique de la part des pays des Caraïbes entre 2017 et 2022 (le minimum étant de 1 451 demandes, le maximum de 2 406 par an)<sup>7</sup>. En ce qui concerne Haïti, plus de 80 % des armes saisies et soumises pour traçage à l'ATF entre 2020 et 2022 avaient été fabriquées aux États-Unis ou importées de ce pays. Il s'agissait, pour plus de la moitié, d'armes de poing,

<sup>4</sup> La dépendance des gangs et des réseaux criminels haïtiens à l'égard des armes de poing et des armes d'épaule fabriquées aux États-Unis implique une dépendance à l'égard de certaines catégories de munitions, notamment les cartouches de calibre .38, 9 mm, 5,56 mm et, dans une bien moindre mesure, 7,62 mm.

<sup>5</sup> Voir ONUDC, « Haiti's criminal markets: mapping trends in firearms and drug trafficking » pour une revue des informations judiciaires ouvertes par le Department of Justice et l'Attorney General des États-Unis contre des ressortissants haïtiens et haïtiano-américains impliqués dans l'acquisition illégale d'armes à feu.

<sup>6</sup> National Firearms Commerce and Trafficking Assessment, « Crime guns recovered outside the United States and traced by law enforcement », vol. 2, part. IV. Disponible à l'adresse : <https://www.atf.gov/firearms/docs/report/nfcta-volume-ii-part-iv-crime-guns-recovered-outside-us-and-traced-le/download>.

<sup>7</sup> Le système eTrace est supervisé par le centre national de traçage et la division des affaires internationales de l'ATF. À date (2023), 17 protocoles d'accord de traçage électronique ont été signés avec les pays des Caraïbes. Le système traite en moyenne 33 000 armes à feu par an. En comparaison, le Système d'identification des armes à feu de la CARICOM a permis de tracer 6 508 armes à feu provenant de toute la région entre octobre 2019 et juillet 2023. Il a déterminé que 75 % des armes illicites tracées étaient des pistolets, le reste étant des revolvers, des carabines et des fusils de chasse, entre autres. Voir Caribbean Community Implementation Agency for Crime and Security and Regional Security System, « Illicit firearms trafficking across the Caribbean », 30 novembre 2023, disponible à l'adresse : <https://www.caricomimpacs.org/>.

ainsi que de carabines et de fusils de chasse (voir tableaux 1 à 3)<sup>8</sup>. En général, les gangs recherchent des revolvers et des pistolets parce qu'ils sont faciles à dissimuler. Toutefois, la proportion élevée de fusils et de carabines tracés d'Haïti vers les États-Unis (une part nettement plus élevée du total par rapport aux pays voisins) atteste de l'organisation et de l'intensité croissante des activités des gangs et des réseaux criminels opérant dans le pays.

Tableau 1  
**Armes à feu récupérées dans les Caraïbes et soumises au Bureau of Alcohol, Tobacco, Firearms and Explosives à des fins de traçage, 2020**

(En pourcentage)

	Haïti	Bahamas	République dominicaine	Jamaïque	Trinité-et-Tobago
Armes utilisées pour des crimes fabriquées aux États-Unis ou importées des États-Unis	87,7	98,6	73,7	66,9	52
Armes utilisées pour des crimes tracées jusqu'à un acquéreur aux États-Unis	84,5	87,9	57,1	44,9	40
Proportion d'armes utilisées pour des crimes qui sont des armes de poing	51,7	93,1	90,4	92,2	82,2
Proportion d'armes utilisées pour des crimes qui sont des fusils	37	3,3	6,6	4,9	7,4

Source : Bureau of Alcohol, Tobacco, Firearms and Explosives, données relatives au traçage des armes dans les Caraïbes, 2020 (source des données : système de traçage des armes à feu, 1<sup>er</sup> janvier 2020-31 décembre 2020, au 10 mars 2021). Disponible à l'adresse : [www.atf.gov/resource-center/firearms-trace-data-caribbean-2020#table-1](http://www.atf.gov/resource-center/firearms-trace-data-caribbean-2020#table-1).

Tableau 2  
**Armes à feu récupérées dans les Caraïbes et soumises au Bureau of Alcohol, Tobacco, Firearms and Explosives à des fins de traçage, 2021**

(En pourcentage)

	Haïti	Bahamas	République dominicaine	Jamaïque	Trinité-et-Tobago
Armes utilisées pour des crimes fabriquées aux États-Unis ou importées des États-Unis	84,8	99,2	94	69,4	51,7
Armes utilisées pour des crimes tracées jusqu'à un acquéreur aux États-Unis	75,5	81,8	71,3	52,3	81
Proportion d'armes utilisées pour des crimes qui sont des armes de poing	68,8	92,9	68,8	93,4	76,2
Proportion d'armes utilisées pour des crimes qui sont des fusils	28,8	7,1	24,8	6,3	17,4

Source : Bureau of Alcohol, Tobacco, Firearms and Explosives, firearms trace data for the Caribbean, 2021 (source des données : système de traçage des armes à feu, 1<sup>er</sup> janvier 2021-31 décembre 2021, au 10 mars 2022). Disponible à l'adresse : [www.atf.gov/resource-center/firearms-trace-data-caribbean-2021](http://www.atf.gov/resource-center/firearms-trace-data-caribbean-2021).

<sup>8</sup> Les types d'armes à feu les plus couramment signalés sont les armes de poing (9 mm, 0,38 pouces, 0,40 pouces et 0,357 pouces) et les fusils (7,62 mm, 5,56 mm, 0,223 pouces). Les fabricants les plus présents sont Glock, Smith and Wesson, Taurus, Sturm Ruger et Colt pour les pistolets ; Smith and Wesson, Taurus, Sturm Ruger et Colt pour les revolvers. Les fusils les plus courants sont ceux de Romarm/Cugir, Century, Anderson, Cold et DPMS Panther Arms. Voir National Firearms Commerce and Trafficking Assessment, « Crime guns recovered outside the United States and traced by law enforcement ».

Tableau 3  
**Armes à feu récupérées dans les Caraïbes et soumises au Bureau of Alcohol, Tobacco, Firearms and Explosives à des fins de traçage, 2022**

(En pourcentage)

	Haïti <sup>a</sup>	Bahamas	République dominicaine	Jamaïque	Trinité-et-Tobago
Armes utilisées pour des crimes fabriquées aux États-Unis ou importées des États-Unis	sans objet	98,2	97	77	61,1
Armes utilisées pour des crimes tracées jusqu'à un acquéreur aux États-Unis	sans objet	92	89,2	53	51,8
Proportion d'armes utilisées pour des crimes qui sont des armes de poing	sans objet	89,7	81,3	91,9	70,1
Proportion d'armes utilisées pour des crimes qui sont des fusils	sans objet	9,6	18,7	8	25

Source : Bureau of Alcohol, Tobacco, Firearms and Explosives, données relatives au traçage des armes dans les Caraïbes, 2022 (source des données : système de traçage des armes à feu, 1<sup>er</sup> janvier 2022-31 décembre 2022, au 10 mars 2023). Disponible à l'adresse <https://www.atf.gov/resource-center/firearms-trace-data-caribbean-2022>.

<sup>a</sup> Les données relatives à Haïti pour 2022 ne sont pas incluses.

13. Selon les rapports du Bureau of Alcohol, Tobacco, Firearms and Explosives de mars et septembre 2023, les autorités américaines redoublent d'efforts pour endiguer et faire reculer le trafic d'armes à feu en provenance de Floride. Les entretiens de l'ONUDC avec les fonctionnaires des douanes en octobre 2023 indiquent que la fréquence des opérations d'interception sur la Miami River a été multipliée par deux. Les inspections menées par les agents des douanes et les patrouilles de police des frontières basés au centre de dédouanement de l'aéroport de Miami permettent régulièrement des saisies d'armes à feu, de pièces et éléments, ainsi que de munitions. Entre septembre et novembre 2023, les douanes américaines de Miami auraient saisi 1 fusil de chasse, 8 fusils, 30 pistolets, 1 mitrailleuse et 204 000 cartouches à destination d'Haïti et de la République dominicaine.

14. Plusieurs des agents des douanes et des forces de l'ordre interrogés se sont dits préoccupés par des opérations illégales qui impliqueraient des vols non enregistrés partant de petits aéroports de la côte sud de la Floride<sup>9</sup>. Il est arrivé que de petits avions atterrissent en Haïti sur des aéroports et des pistes d'atterrissage officiels ou non, sans avoir présenté de plans de vol officiels aux autorités compétentes<sup>10</sup>. Les entretiens menés avec plusieurs personnes de l'aéroport de Miami<sup>11</sup> semblent indiquer que des individus et des entreprises travaillant avec des Haïtiens sanctionnés pour contrebande d'armes à feu seraient impliqués<sup>12</sup>.

15. Les autorités du Bureau des douanes et de la protection des frontières interrogées en Floride ont déclaré avoir mené des opérations de fouille d'entrepôts de fret dans et autour de certains ports maritimes et aérodromes<sup>13</sup>. Par exemple, entre le 1<sup>er</sup> juin et le 21 novembre 2023, les agents du Bureau opérant dans le sud de la Floride

<sup>9</sup> Entretien organisé par l'informateur principal K25, le 21 novembre 2023, avec des agents des services douaniers des États-Unis.

<sup>10</sup> Entretien avec l'informateur principal K1, le 21 novembre 2023.

<sup>11</sup> Entretien avec l'informateur principal K3, le 11 novembre 2023, et avec l'informateur principal K7, le 18 novembre 2023.

<sup>12</sup> Entretien avec l'informateur principal K24 le 23 octobre 2023 et avec les informateurs principaux K24 et K25 le 24 octobre 2023.

<sup>13</sup> Entretien avec l'informateur principal K24.

auraient intercepté 15 articles « à faible risque » destinés à Haïti, notamment des chargeurs d'armes, des pièces et des accessoires. Au cours de la même période, ils ont fait état de sept opérations ayant permis de saisir 49 « articles à haut risque » destinés à Haïti, notamment des armes de poing, des armes d'épaule et des explosifs. Ils ont collecté 28 autres articles à faible risque et 23 articles à haut risque destinés à la République dominicaine au cours de la même période<sup>14</sup>.

16. Les transitaires peuvent servir d'intermédiaires pour faciliter la chaîne d'approvisionnement en armes à feu et munitions illégales des États-Unis vers Haïti. Comme les courtiers de fret, ils sont enregistrés au niveau fédéral par la Federal Motor Carrier Safety Administration (FMCSA). Ils offrent une gamme de services aux particuliers et aux entreprises qui souhaitent importer et exporter des marchandises. Ils peuvent notamment fournir des conseils sur les itinéraires de transport, organiser l'entreposage des marchandises, négocier les tarifs d'expédition avec les transporteurs et s'occuper des formalités douanières, entre autres<sup>15</sup>. Il y aurait plus de 1 000 transitaires enregistrés dans le sud de la Floride et le taux de rotation est élevé car il est fréquent qu'ils déménagent, changent de propriétaire ou ferment boutique. Certains semblent impliqués dans des activités illégales, notamment le trafic d'armes à feu, de munitions, de pièces et éléments.

17. Selon des fonctionnaires du Bureau des douanes et de la protection des frontières en Floride, il arrive régulièrement que des armes à feu et des munitions achetées illégalement soient incorporées dans des cargaisons sortantes dans des entrepôts situés à proximité des ports maritimes et des aéroports<sup>16</sup>. L'intégration de produits illégaux ou légaux est généralement supervisée par des transitaires qui travaillent directement ou indirectement avec des réseaux de contrebande. Certains transitaires contournent les procédures de sécurité légales pour un certain prix, en particulier lorsqu'ils travaillent avec des cadres ou des employés de haut rang ayant accès à des informations sur les mouvements logistiques de certaines palettes de fret et entrepôts de réception<sup>17</sup>.

18. Le rôle des avions privés et des pistes d'atterrissage clandestines en Haïti dans le cadre du trafic transnational d'armes à feu et de munitions mérite une attention particulière. Pas moins de 30 avions privés immatriculés aux États-Unis sont basés en Haïti<sup>18</sup>. Selon les experts, il n'est pas toujours possible de contrôler les mouvements des petits avions opérant entre les deux pays. En effet, la réglementation de la Federal Aviation Administration prévoit que l'espace aérien au-dessus de 18 000 pieds dépend des contrôleurs aériens de Miami. Les avions voyageant à moins de 18 000 pieds entre les Bahamas et Haïti, par exemple, sont considérés comme des vols intérieurs et n'ont pas besoin de plan de vol officiel<sup>19</sup>.

19. Outre les deux aéroports internationaux officiels, il existe 11 autres pistes d'atterrissage informelles ou clandestines en Haïti. Presque aucune ne fait l'objet d'une surveillance satellitaire ou aérienne de routine<sup>20</sup>. La présence de pistes d'atterrissage est visible grâce à la télédétection et aux outils satellitaires. Elles peuvent être adjacentes à des agglomérations, situées à l'intérieur de grandes propriétés privées ou dans des zones plus éloignées, à proximité de routes accessibles

<sup>14</sup> Neuf autres articles « à faible risque » et 21 articles « à haut risque » auraient également été interceptés avant d'être envoyés en Jamaïque.

<sup>15</sup> Les transitaires, de plus en plus utilisés aux États-Unis depuis la fin des années 1980, ont d'abord servi d'intermédiaires entre les acteurs du fret maritime et du fret aérien et les clients.

<sup>16</sup> Entretien avec l'informateur principal K24.

<sup>17</sup> Entretien avec les informateurs principaux K13, K14 et K24.

<sup>18</sup> Entretien avec l'informateur principal K3.

<sup>19</sup> Entretien avec l'informateur principal K3.

<sup>20</sup> Entretien avec l'informateur principal K3.

(voir la figure II). Haïti a connu une augmentation des pistes d'atterrissage informelles à la suite du tremblement de terre de 2010, dont beaucoup ont été aménagées pour des organisations humanitaires et de développement<sup>21</sup>. Toutefois, depuis lors, les autorités haïtiennes n'ont assuré aucune surveillance ni aucun entretien de ces pistes d'atterrissage.

Figure II  
Pistes d'atterrissage clandestines en Haïti (2023)



Note : Les frontières et les noms indiqués et les désignations employées sur les cartes n'impliquent ni reconnaissance ni acceptation officielles de la part de l'Organisation des Nations Unies.

## 2. République dominicaine

20. Des armes et des munitions arrivent aussi en Haïti illégalement depuis la République dominicaine. Après avoir été achetées aux États-Unis, principalement à New York et en Floride, elles sont transportées vers certains ports maritimes de République dominicaine, principalement le port de Haina à Saint-Domingue<sup>22</sup>. Puis elles sont acheminées en Haïti par l'un des points de passage officiels ou non officiels. Les saisies d'« artefacts militaires » (armes à feu et munitions) auraient doublé entre 2018 et 2022<sup>23</sup>. Le système ContainerComm<sup>24</sup> a recensé plus de 150 000 munitions de différents calibres, et des dizaines d'armes saisies par les douanes dominicaines dans les ports, principalement à Haina depuis 2021. Toutes les saisies d'armes à feu, pièces, éléments et munitions ont été effectuées lors de contrôles effectués sur des conteneurs en provenance des États-Unis<sup>25</sup>.

<sup>21</sup> Voir ONUDC, « Haiti's criminal markets: mapping trends in firearms and drug trafficking ».

<sup>22</sup> Environ les trois quarts de toutes les armes à feu tracées par le Bureau of Alcohol, Tobacco, Firearms and Explosives proviennent des États-Unis. Voir Bureau of Alcohol, Tobacco, Firearms and Explosives, données relatives au traçage des armes dans les Caraïbes, 2020 (source : système de traçage des armes à feu, 1<sup>er</sup> janvier 2020-31 décembre 2020, au 10 mars 2021).

<sup>23</sup> Dominican Today, « DGA seizes more than 400,000 weapons and ammunition in eight months », 22 août 2022, disponible à l'adresse : <https://dominantoday.com/dr/local/2022/08/22/dga-seizes-more-than-400000-weapons-and-ammunition-in-eight-months/>.

<sup>24</sup> ContainerCOMM est un système d'échange d'informations sécurisé développé par l'Organisation mondiale des douanes pour faciliter la transmission de renseignements sensibles. Disponible en ligne, il est continuellement amélioré pour répondre à l'évolution des besoins des utilisateurs.

<sup>25</sup> Informations fournies par ContainerComm. Les données officielles n'ayant pas été publiées, l'information reste incomplète.

21. Un nombre important d'armes à feu illégales sont déjà en circulation en République dominicaine. En 2021, le Président du pays, Luis Abinader, a déclaré qu'il y avait trois armes illégales pour 238 000 armes à feu enregistrées dans le pays<sup>26</sup>. Alors que les autorités nationales saisissent un nombre important d'armes à feu, pièces, éléments et munitions illégales<sup>27</sup>, les rapports précédents de l'ONUSD ont noté que les munitions et un nombre modeste d'armes à feu font l'objet d'un trafic transfrontalier, soit à l'intérieur de cargaisons, soit dans le cadre d'un « commerce de fournis » impliquant des particuliers (voir S/2023/674 et S/2023/780).

22. Dans son précédent rapport, l'ONUSD a décrit un itinéraire de trafic d'armes et de munitions en provenance de la République dominicaine plus précisément des points de passage de Belladère/Elias Pina et Malpasse/Jimani (ibid.). Toutefois, après la fermeture de la frontière terrestre en septembre 2023, ces itinéraires sont devenus plus difficiles d'accès et le trafic a été détourné vers d'autres points de passage non officiels, en particulier Hato Viejo de Sabana Cruz<sup>28</sup>.

### 3. Jamaïque

23. La Jamaïque reçoit plus d'armes à feu illégales en provenance d'Haïti que l'inverse. La demande d'armes à feu des gangs jamaïcains est forte et constante<sup>29</sup>. Des armes à feu provenant d'Haïti, y compris des armes délivrées à la Police nationale d'Haïti (PNH), ont été saisies en Jamaïque<sup>30</sup>. La couverture médiatique du commerce dit « armes contre drogues » entre les deux pays remonte au moins au début des années 2000<sup>31</sup>. Plusieurs fonctionnaires du gouvernement jamaïcain et experts en la matière signalent que l'économie de troc haïtiano-jamaïcaine (y compris armes contre drogues) s'est développée depuis 2021 et qu'elle implique plusieurs groupes criminels<sup>32</sup>. Les groupes criminels haïtiens qui commercent avec les trafiquants jamaïcains se trouvent principalement dans les zones côtières du sud-ouest et du sud d'Haïti<sup>33</sup> (voir la figure III)<sup>34</sup>.

<sup>26</sup> Il existe environ 50 000 permis de port d'arme dans le pays. Voir Diario Libre, « Gobierno comprará armas ilegales en manos de civiles », 22 mars 2021, disponible à l'adresse : <https://www.diariolibre.com/actualidad/gobierno-comprara-armas-ilegales-en-manos-de-civiles-MD25156208>.

<sup>27</sup> Les autorités dominicaines ont saisi près de 5 000 armes à feu entre le 4 avril 2019 et le 3 mars 2022. Voir InSight Crime, « US guns fuel arms trafficking in the Dominican Republic », 3 juin 2022, disponible à l'adresse : <https://insightcrime.org/news/us-guns-fuel-arms-trafficking-in-the-dominican-republic>.

<sup>28</sup> Entretien avec l'informateur principal K9.

<sup>29</sup> Confirmé lors d'entretiens séparés avec Anthony Clayton et Lloyd Distant entre le 2 et le 5 novembre 2023.

<sup>30</sup> *The Gleaner*, « Venezuela joins Haiti and US as region's major illegal guns supplier », 4 juin 2017, disponible à l'adresse : <https://jamaica-gleaner.com/article/news/20170608/venezuela-joins-haiti-and-us-regions-major-illegal-guns-supplier>.

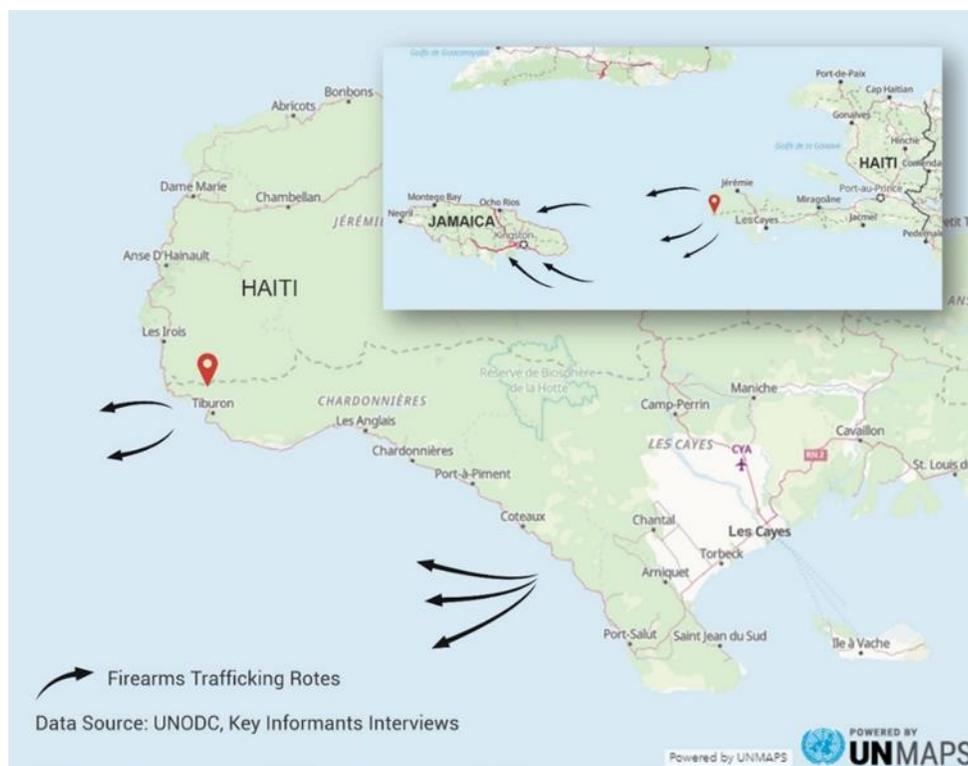
<sup>31</sup> Des armes à feu et des armes de poing utilisées par des gangs en Jamaïque ont été retracées jusqu'à la Police nationale haïtienne et d'autres sources, ce qui a permis l'arrestation d'Haïtiens et d'un Hondurien. Voir Alter Presse, « More evidence of drugs-for-guns trade between Jamaica and Haiti », 6 février 2007, disponible à l'adresse : <https://www.alterpresse.org/spip.php?article5654>.

<sup>32</sup> Entretien avec Anthony Clayton le 2 novembre 2023.

<sup>33</sup> MonActualité, « PNH/affrontement : un dangereux chef de gang tué à Tiburon », 21 août 2023, disponible à l'adresse : <https://manoactualite.com/2023/05/22/pnh-affrontement-un-dangereux-chef-de-gang-tue-a-tiburon/> ; Fact Checking News, « Haïti/Sécurité : le caïd de Tiburon tué à Port-au-Prince », 21 mai 2023, disponible à l'adresse : <https://fcnhaiti.com/haiti-securite-le-caid-de-tiburon-tue-a-port-au-prince/>.

<sup>34</sup> Quelque 4 000 livres de cocaïne ont été saisies à Old Harbour Bay (Jamaïque) en 2019. Voir *The Gleaner*, « Fishing for guns – Old Harbour Bay boatmen rake in profits with drugs-for-arms trafficking to Haiti », 11 février 2020, disponible à l'adresse : <https://jamaica-gleaner.com/article/lead-stories/20200210/fishing-guns-old-harbour-bay-boatmen-rake-profits-drugs-arms>.

Figure III  
**Cartographie des armes à feu utilisées pour le trafic de drogue entre la Jamaïque et Haïti**



Note : Les frontières et les noms indiqués et les désignations employées sur les cartes n'impliquent ni reconnaissance ni acceptation officielles de la part de l'Organisation des Nations Unies.

24. En 2021, le Ministre jamaïcain de la sécurité a estimé que 2 400 armes à feu entreraient illégalement sur les côtes jamaïcaines chaque année, pour la plupart en provenance des États-Unis. La police jamaïcaine saisisrait une faible proportion des armes et munitions qui entrent en contrebande dans le pays<sup>35</sup>. En 2020, un chercheur a estimé que le commerce armes contre drogue représentait entre 1,3 et 1,7 million de dollars par an<sup>36</sup>.

25. Les autorités jamaïcaines ont fait état d'un nombre considérable de saisies en Jamaïque au cours des trois dernières années, bien qu'une part modeste seulement semble provenir d'Haïti<sup>37</sup>. Ainsi, entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 25 novembre 2023, au moins

<sup>35</sup> En 2019, il y a eu 660 saisies d'armes et de munitions, contre 718 en 2018 et 857 en 2017. Les saisies de munitions en 2019 se sont élevées à 14 264, contre 11 216 en 2018 et 21 756 en 2017. Voir également *The Gleaner*, « Fishing for guns – Old Harbour Bay boatmen rake in profits with drugs-for-arms trafficking to Haiti ».

<sup>36</sup> Anthony Clayton, professeur à l'Université des Indes occidentales. Voir également Diálogo Américas, « Firearm trafficking in the Caribbean: Haiti's unrest and the neighbors next door », 12 décembre 2022, disponible à l'adresse <https://dialogo-americas.com/articles/firearms-trafficking-in-the-caribbean-haitis-unrest-and-the-neighbors-next-door>.

<sup>37</sup> Ministère de la sécurité nationale de la Jamaïque, « Crime and security brief: illicit firearms and trafficking activities between criminals in Jamaica and Haiti », 29 novembre 2023.

636 armes à feu et 9 744 munitions ont été saisies en Jamaïque, dont environ 88 % de pistolets et de résolveurs et seulement 4 % de mitrailleuses et de fusils de chasse<sup>38</sup>.

26. Les autorités jamaïcaines sont conscientes des liens entre certains gangs jamaïcains et haïtiens, notamment en ce qui concerne le trafic d'armes à feu, de drogues et d'êtres humains. Les acteurs criminels haïtiens, en particulier ceux qui participent au commerce jamaïcain de drogues illicites contre des armes, entretiennent des liens étroits avec les réseaux criminels jamaïcains et leurs « ressources »<sup>39</sup>. Les autorités ont également détecté des produits venant d'Haïti dans le sud-est de la Jamaïque, ce qui témoigne d'un commerce informel entre pêcheurs. Comme indiqué ci-dessus, la police jamaïcaine a également procédé à au moins trois saisies de fusils qui auraient appartenu à la PNH, notamment en 2015 et en 2017<sup>40</sup>.

27. Le trafic de drogue contre des armes à feu entre Haïti et la Jamaïque est connu des autorités gouvernementales depuis plus de 20 ans<sup>41</sup>. Des ressortissants haïtiens et jamaïcains seraient impliqués dans divers aspects de la chaîne d'approvisionnement en drogues, depuis la production et le conditionnement à Kingston, St James, Portmore et Saint Catherine's, où les drogues sont comprimées et préparées pour l'expédition en Haïti<sup>42</sup>. La cocaïne transite également par la Jamaïque, y compris vers Haïti, puis la République dominicaine, les États-Unis et l'Europe occidentale. Les principaux points de sortie en Jamaïque sont Rocky Point et Old Harbor Bay, mais les sites de lancement sont répartis dans l'est, le sud et l'ouest de la Jamaïque (voir la figure IV)<sup>43</sup>. Les bateaux peuvent faire l'aller-retour d'environ 600 milles nautiques en 36 heures. Certains bateaux de pêche jamaïcains sont utilisés pour faciliter les transactions dans le sud-ouest d'Haïti<sup>44</sup>.

<sup>38</sup> Ce chiffre est à comparer aux 704 saisies d'armes à feu en 2021 et aux 796 saisies d'armes à feu en 2021. Voir Ministère de la sécurité nationale de la Jamaïque, « Crime and security brief: illicit firearms and trafficking activities between criminals in Jamaica and Haiti ».

<sup>39</sup> Ministère de la sécurité nationale de la Jamaïque, « Crime and security brief: illicit firearms and trafficking activities between criminals in Jamaica and Haiti ».

<sup>40</sup> Ces armes enregistrées auprès de la PNH ont été saisies dans les divisions de police de Kingston East et de Saint Elizabeth en Jamaïque.

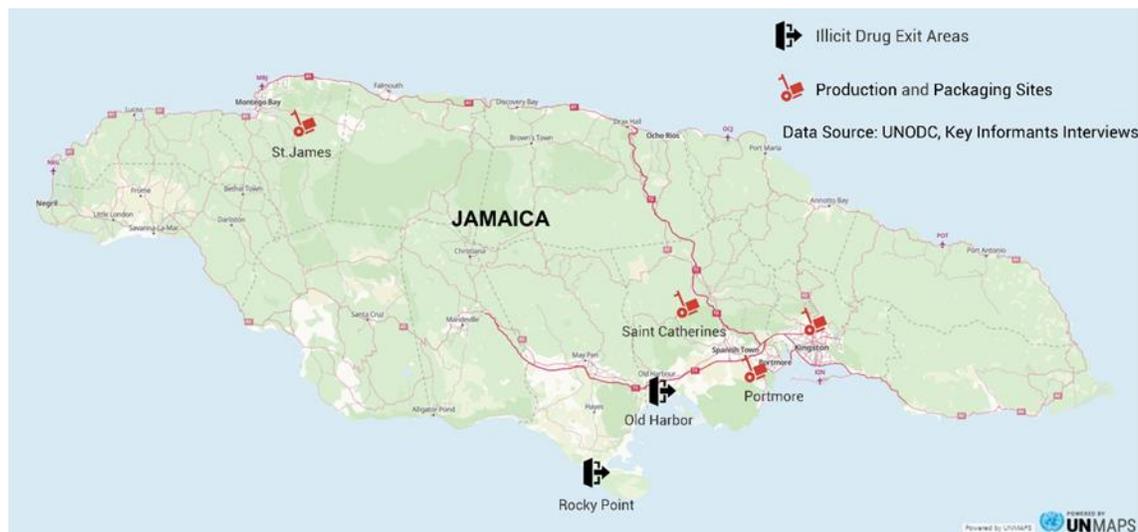
<sup>41</sup> Le Ministre jamaïcain de la sécurité nationale a indiqué en février 2019 que plus de 4 000 livres de cocaïne avaient été collectées à Old Harbour Bay. Voir *The Gleaner*, « Fishing for guns – Old Harbour Bay boatmen rake in profits with drugs-for-arms trafficking to Haiti ».

<sup>42</sup> Voir, par exemple, Jamaica Information Service, « Police to strengthen partnership with Haiti under “get the guns” campaign », 18 septembre 2015, disponible à l'adresse : <https://jis.gov.jm/police-to-strengthen-partnership-with-haiti-under-get-the-guns-campaign> ; Haiti Libre, « Haïti – Insécurité : Trafic d'armes contre drogue entre Haïti et la Jamaïque », 19 janvier 2022, disponible à l'adresse : <https://www.haitilibre.com/article-35748-haiti-insecurite-traffic-d-armes-contre-droque-entre-haiti-et-la-jamaïque.html> ; Alter Presse, « More evidence of drugs-for-guns trade between Jamaica and Haiti ».

<sup>43</sup> Ministère de la sécurité nationale de la Jamaïque, « Crime and security brief: illicit firearms and trafficking activities between criminals in Jamaica and Haiti ».

<sup>44</sup> Judy-Ann Neil, « The maritime commons: digital repository of the World Maritime University », dissertations de l'Université maritime mondiale (Malmö (Suède), 11 avril 2018). Disponible à l'adresse : [https://commons.wmu.se/cgi/viewcontent.cgi?article=1656&context=all\\_dissertations](https://commons.wmu.se/cgi/viewcontent.cgi?article=1656&context=all_dissertations).

Figure IV  
**Quelques itinéraires de production et de conditionnement de drogues en Jamaïque**



*Note* : Les frontières et les noms indiqués et les désignations employées sur les cartes n'impliquent ni reconnaissance ni acceptation officielles de la part de l'Organisation des Nations Unies.

28. Les mécanismes du commerce entre la Jamaïque et Haïti ne sont pas encore précisément connus. Selon des experts jamaïcains, des bateaux de pêche quitteraient la Jamaïque et échangeraient de la marijuana, et dans une moindre mesure de la cocaïne, contre des armes à feu provenant d'interlocuteurs haïtiens<sup>45</sup>. Les intermédiaires et les groupes criminels haïtiens utilisent des bateaux de pêche et des vedettes rapides pour l'échange de drogues, soit qu'ils les débarquent sur les côtes sud-ouest et sud d'Haïti, soit qu'ils les déversent au large, soit qu'ils les déchargent directement dans les ports de Port-au-Prince. En 2023, les gangs haïtiens ont accru leur contrôle et leur influence dans les villes côtières<sup>46</sup>, notamment dans les régions du sud-ouest et du sud d'Haïti en 2023, ce qui faciliterait les activités criminelles<sup>47</sup>.

29. En Haïti, les gangs exercent un contrôle sur les principales routes du sud et acheminement des produits illégaux et de la drogue. Les drogues peuvent passer en contrebande directement en République dominicaine, être expédiées vers d'autres pays, transportées aux Bahamas ou envoyées directement en Floride. Comparés aux bateaux, les petits avions mettent moins de deux heures pour relier la Jamaïque au

<sup>45</sup> Entretien avec Anthony Clayton et Lloyd Right, novembre 2023.

<sup>46</sup> Le gang « Hache », dirigé par Ofis, contrôle Tiburon, à l'extrême pointe de la région sud-ouest d'Haïti. Voir Le Filet Info, « Haïti-drame: huit personnes tuées par le gang "Hache" dirigé par le nommé Ofis », 9 août 2023, disponible à l'adresse : <https://lefiletinfo.com/haïti-drame-huit-personnes-tuees-par-le-gang-hache-dirige-par-le-nomme-ofis/> ; Mano Actualité, « PNH/affrontement : un dangereux chef de gang tué à Tiburon », disponible à l'adresse : <https://manoactualite.com/2023/05/22/pnh-affrontement-un-dangereux-chef-de-gang-tue-a-tiburon/> ; Haïti Channel Network, « Insécurité: un grand entrepreneur du pays assassiné », 7 novembre 2023, disponible à l'adresse : <https://haitichannelnetwork.com/insecurite-un-grand-entrepreneur-du-pays-assassine/>.

<sup>47</sup> Netalkole, « Arrestation de deux trafiquants, saisie de matériel et d'importantes sommes d'argent par la police de Saint-Louis-du-Sud », 30 novembre 2023, disponible à l'adresse : <https://netalkolemedia.com/arrestation-de-deux-trafiquants-saisie-de-materiel-et-dimportantes-sommes-dargent-par-la-police-de-saint-louis-du-sud/>. Voir aussi la page Facebook de la Police nationale d'Haïti, 25 novembre 2023, « 8.980 kg de marijuana saisis, une personne interpellée par la Police dans le Sud ».

sud-ouest d'Haïti, bien que l'on ne dispose pas pour le moment d'informations sur un éventuel transbordement d'armes à feu et de stupéfiants par voie aérienne.

#### 4. Îles Turques et Caïques

30. La possibilité que des armes à feu et des munitions illégales soient transportées d'Haïti vers d'autres pays voisins des Caraïbes en profitant des flux migratoires suscite des inquiétudes grandissantes. Plus précisément, l'instabilité que connaît Haïti a entraîné une vague d'émigration, notamment vers les Îles Turques et Caïques. En 2020, on estime à 10 000 le nombre d'Haïtiens qui y résident<sup>48</sup>, soit environ 20 % de la population totale et plus de 80 % des résidents de l'île de Providenciales<sup>49</sup>. Pour endiguer ce flux, les Îles Turques et Caïques ont imposé un moratoire sur la migration haïtienne en janvier 2023, qui a été prolongé jusqu'en juillet 2023<sup>50</sup>. Au moins 2 132 migrants haïtiens ont été interceptés par les Îles Turques et Caïques en 2022 et quelque 3 000 entre janvier et août 2023<sup>51</sup>, dont beaucoup portaient de Cap Haïtien, à plus de 200 kilomètres de là<sup>52</sup>.

31. Certains éléments liés au crime organisé ont profité de ces flux migratoires pour étendre leur influence dans d'autres pays de la région. Les bateaux transportant des migrants peuvent également transporter des drogues, des armes à feu et des munitions<sup>53</sup>. Au moins un chef de gang haïtien aurait été abattu aux Îles Turques et Caïques par les forces de l'ordre en 2022. La situation difficile en matière de sécurité dans les Îles Turques et Caïques a donné lieu à des mesures d'appui de la part de plusieurs partenaires<sup>54</sup>. Un détachement de plus de 24 policiers des Bahamas spécialisés dans les armes à feu soutient les forces de police royales des Îles Turques et Caïques depuis 2022<sup>55</sup>. Le Gouvernement a adopté plusieurs lois visant à renforcer les mesures antigang et à alourdir les peines pour possession d'armes à feu illégales.

<sup>48</sup> Valerie Lacarte *et al.*, *Migration, Integration, and Diaspora Engagement in the Caribbean ; A Policy Review* (Migration Policy Institute and Inter-American Development Bank, mars 2023). Disponible à l'adresse : <https://www.migrationpolicy.org/sites/default/files/publications/mpi-idb-caribbean-report-2023-final.pdf>.

<sup>49</sup> « Turks and Caicos: Overseas Territory Profile (as of July 2022) », disponible à l'adresse : <https://reliefweb.int/report/turks-and-caicos-islands/turks-and-caicos-overseas-territory-profile-july-2022>.

<sup>50</sup> *The Sun*, « No more visas for Haitians for the next six months », 17 juillet 2023, disponible à l'adresse : <https://suntci.com/no-more-visas-for-haitians-for-the-next-six-months-p9493-129.htm>.

<sup>51</sup> Turks and Caicos Weekly News, « Migration of illegal Haitians to TCI hits 3030 for 2023 – as conditions in Haiti worsens », 11 août 2023, disponible à l'adresse : <https://tcweeklynews.com/migration-of-illegal-haitians-to-tci-hits-for-as-conditions-in-h-p13448-127.htm>.

<sup>52</sup> France 24, « Tiny Turks and Caicos overwhelmed by Haitian influx », 10 février 2019, disponible à l'adresse : <https://www.france24.com/en/20190210-tiny-turks-caicos-overwhelmed-haitian-influx>.

<sup>53</sup> *The Sun*, « High powered guns in TCI », disponible à l'adresse : <https://suntci.com/high-powered-guns-in-tci-p4084-129.htm> ; Loop News, « Haiti bears down on TCI, but not deliberately – says TCI Governor », 3 janvier 2023, disponible à l'adresse : <https://caribbean.loopnews.com/content/haiti-bears-down-tci-not-deliberately-says-governor> ; Loop News, « Gang violence surge in Turks and Caicos related to transnational crime », 3 octobre 2022, disponible à l'adresse : <https://caribbean.loopnews.com/content/gang-violence-surge-turks-and-caicos-related-transnational-crime>.

<sup>54</sup> Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, « UK to step up help to combat Caribbean crimewave », communiqué de presse, 11 octobre 2022, disponible à l'adresse : <https://www.gov.uk/government/news/uk-to-step-up-help-to-combat-caribbean-crimewave>.

<sup>55</sup> Turks and Caicos Weekly News, « Bahamian police officers already making an impact in the TCI », 14 octobre 2022, disponible à l'adresse : <https://tcweeklynews.com/bahamian-police-officers-already-making-an-impact-in-the-tci-p12770-127.htm> ; Turks and Caicos Weekly News, « Bahamas officers sworn in as another wave of crime hits Provo », 8 septembre 2023, disponible à l'adresse : <https://tcweeklynews.com/bahamas-officers-sworn-in-as-another-wave-of-crime-hits-provo-p13504-127.htm>.

32. Plusieurs pays des Caraïbes ont pris des mesures proactives pour lutter contre les flux transfrontaliers d'armes à feu illicites, en révisant la législation sur les armes à feu, en créant des unités spécialisées et en se concentrant sur la gestion des stocks. La collaboration avec des partenaires internationaux, illustrée par des accords de traçage tels que le système eTrace des États-Unis, facilite l'échange de renseignements et le traçage des armes à feu.

33. Cependant, l'ensemble des Caraïbes doit faire face à des défis persistants tels que les obstacles à la gestion des données, la limitation des ressources, les lacunes en matière législative et le besoin impératif de renforcement des capacités. Pour traiter efficacement ces problèmes, il est indispensable d'améliorer la précision des données relatives aux armes à feu, de renforcer les capacités des forces de l'ordre en augmentant les ressources et en tirant parti des avancées technologiques, et d'encourager une collaboration solide entre les nations des Caraïbes et les pays voisins afin de lutter contre les flux transfrontaliers d'armes à feu illicites.

34. En outre, dans le cadre des efforts collectifs alignés sur la feuille de route pour les Caraïbes, le soutien durable et l'action concertée des alliés internationaux restent primordiaux. Une législation renforcée, des initiatives de collaboration et un renforcement des capacités sont impératifs pour que la région puisse traiter et atténuer efficacement la menace persistante que représentent les problèmes liés aux armes à feu, en garantissant la sûreté et la sécurité de sa population.

### III. Répartition interne des armes à feu entre bandes

35. Les groupes armés présents en Haïti profitent depuis des générations de la disponibilité des armes dans la région et continuent, sous diverses formes, à utiliser les routes pour s'approvisionner ou faire de la contrebande d'armes et de munitions.

36. Les armes à feu et les munitions qui entrent en Haïti sont généralement réacheminées vers plusieurs provinces et villes clés, puis transportées, données ou vendues aux gangs de la région de la capitale. Les armes sont ensuite régulièrement utilisées pour commettre un large éventail d'activités criminelles allant de la violence meurtrière au vol et à l'extorsion. Des gangs lourdement armés envahissent ainsi les territoires des factions rivales et s'en prennent aux personnes, aux bâtiments gouvernementaux, aux petites et moyennes entreprises et aux infrastructures critiques.

37. La communauté internationale est de plus en plus consciente et inquiète du rôle des armes à feu dans l'aggravation des violations des droits humains en Haïti. Le 28 novembre 2023, le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme a souligné que l'attention de la communauté internationale devait continuer de se concentrer sur l'application de l'embargo sur les armes et des sanctions visant les responsables de cette situation intenable. En 2023, plus de 3 960 personnes ont été violemment tuées, 1 432 blessées et 2 951 enlevées par des gangs<sup>56</sup>.

38. Des armes à feu et des munitions illégales entrent en Haïti par les voies aériennes, terrestres et maritimes. Le plus souvent, ces flux sont facilités par les dirigeants des gangs et leurs courtiers (voir S/2023/780)<sup>57</sup>. Plusieurs gangs exercent un contrôle important sur les mouvements d'armes à feu et de munitions<sup>58</sup>. Par exemple, le blocage du terminal Varreux et de la zone de stockage de gaz à Port-au-

<sup>56</sup> ONU Info, « Haiti: Gangs move into rural areas as Türk says new force "must be deployed" », 28 novembre 2023, disponible à l'adresse : <https://news.un.org/en/story/2023/11/1144067>.

<sup>57</sup> Voir aussi ONUDC, « Haiti's criminal markets: mapping trends in firearms and drug trafficking ».

<sup>58</sup> Pour des informations détaillées sur les zones contrôlées par les gangs et les types d'activités criminelles, voir S/2023/674.

Prince par la coalition de gangs G9 entre septembre et novembre 2022 montre que des gangs puissants peuvent contrôler l'accès à des infrastructures critiques et même paralyser l'afflux d'importations, y compris d'armes et de munitions, dans l'ensemble du pays<sup>59</sup>.

39. Plusieurs gangs sont impliqués dans le transport physique d'armes à feu et de munitions depuis le point d'entrée en Haïti jusqu'à leurs bastions, en particulier à Port-au-Prince. Ces gangs ont démontré leur capacité à s'emparer d'un territoire et à le conserver, ce qui leur permet de superviser l'importation et la distribution d'armes à feu et de munitions. Les gangs « 5 Segond » et « 400 Mawozo » sont impliqués dans l'achat, le transport, la vente et la distribution d'armes à feu et de munitions en Haïti. Une fois arrivées dans les zones ostensiblement sous leur contrôle – en particulier Titanyen, la zone de Lafito, Martissant, Tabarre, Thomazeau et Ganthier – les marchandises illégales sont stockées, distribuées ou vendues à d'autres gangs comme « Gran Ravine », « Kraze Barye », « Brooklyn », « Canaan 70 et 90 »<sup>60</sup>.

40. Les gangs sont conscients de l'importance stratégique du contrôle des ports et des routes. Le 7 octobre 2022, la coalition de gangs du G-Pèp, et plus particulièrement le gang « 5 Segond », a attaqué la zone de Lafito, au nord de Port-au-Prince, où se trouvent au moins trois ports importants<sup>61</sup>. Il a établi une présence dans le voisinage et a noué des relations avec « Canaan 70 et 90 ». Un itinéraire maritime secondaire pour les recrues, les armes à feu et les munitions du Village de Dieu a été mis en place et est utilisé actuellement. Cet accès stratégique permet au G-Pèp de disposer d'un réseau sécurisé s'étendant de l'Artibonite au Village de Dieu, en traversant la baie de Port-au-Prince par la mer pour éviter les zones contrôlées par les gangs adverses. Il simplifie le trafic d'armes et de munitions. Des rapports et des entretiens réalisés depuis juillet 2023 indiquent que le gang « 5 Segond » peut fournir des armes et des munitions en fonction des besoins des gangs affiliés au G-Pèp<sup>62</sup>.

41. L'alliance G-Pèp a tiré plusieurs avantages stratégiques du stockage, de la distribution et de la vente d'armes à feu et de munitions par ses membres. Par exemple, lorsque l'un de ses membres ou alliés est menacé ou décide d'envahir une communauté, les gangs alliés lui fournissent généralement une aide sous la forme d'hommes armés et d'armes. Le contrôle de la chaîne d'approvisionnement en armes à feu et en munitions constitue un « multiplicateur de force » pour le G-Pèp. Bien que les relations entre les gangs soient instables et fluctuantes, plusieurs incidents révèlent comment le G-Pèp et ses membres ont offert un soutien opérationnel pour permettre aux gangs d'exercer un contrôle sur certains territoires et de mobiliser leurs membres

<sup>59</sup> Plusieurs autres infrastructures et itinéraires critiques sont sous le contrôle de gangs.

<sup>60</sup> Des armes seraient entreposées à Tabarre et à Gran Ravine, entre autres. Entretien avec l'informateur principal K22.

<sup>61</sup> Le port de Lafito, les Moulins d'Haïti et la Cimenterie Nationale S.E.M. CINA.

<sup>62</sup> Entretiens menés le 20 octobre 2023 avec l'informateur principal K6 et le 29 novembre 2023 avec l'informateur principal K9. Voir aussi Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), « La violence des groupes criminels s'étend en dehors de Port-au-Prince – la situation du Bas-Artibonite de janvier 2022 à octobre 2023 », novembre 2023 : « Les armes à feu et les munitions en possession des gangs sont généralement achetées auprès du gang Village de Dieu et d'autres intermédiaires présents dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince. Des individus vivant en dehors du pays seraient aussi en mesure d'acheminer des armes en Artibonite par voie maritime ou terrestre. Des actions récentes menées par des groupes d'autodéfense pour empêcher l'approvisionnement en armes des groupes criminels, ont permis d'exposer certains de ces réseaux. » (p. 14) ; « Au début du mois de janvier 2023, un changement a aussi été remarqué au sein des groupes proches du G-Pèp. S'étant procurés de nouvelles armes et munitions en provenance du gang de Village de Dieu » (p. 28).

ou de fournir des armes et des munitions pour envahir des quartiers rivaux (voir la figure V)<sup>63</sup>.

42. Plusieurs gangs affiliés au G9 contrôlent la zone portuaire publique de Port-au-Prince, ainsi que les routes menant à l'aéroport et au centre-ville. Le territoire du G9 s'étend également à un grand nombre de terrains publics et privés, y compris des infrastructures critiques (voir la figure V). Contrairement au G-Pèp, le G9 ne dispose pas d'un accès étendu aux zones côtières en dehors de Port-au-Prince ou aux points de passage frontaliers avec la République dominicaine, ni n'exerce de contrôle sur eux. Aussi a-t-il tendance à s'appuyer sur les routes maritimes dans les zones qu'il contrôle pour garantir un approvisionnement plus prévisible en armes et en munitions. Les deux alliances disposent également d'appuis politiques et économiques et font appel à des intermédiaires tiers pour se procurer des armes à feu et des munitions.

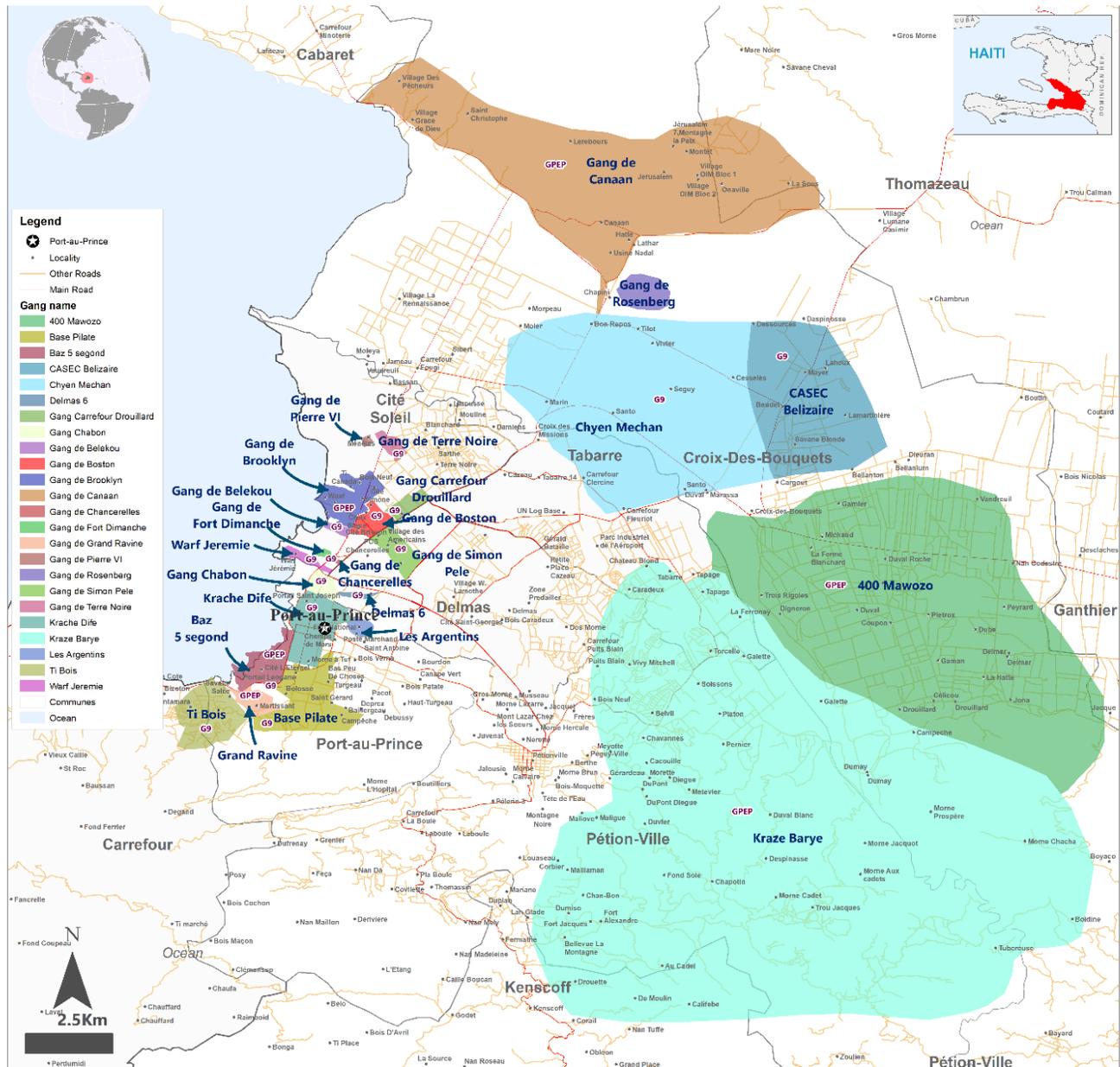
43. Les conflits entre fédérations de gangs rivales peuvent perturber l'approvisionnement en armes à feu et en munitions. Les conflits entre factions et en leur sein sont fréquents en raison du caractère fluctuant des intérêts économiques et territoriaux<sup>64</sup>. Toutefois, avec le soutien de l'élite politique et économique, plusieurs gangs ont également conclu des accords temporaires pour faciliter le transbordement de drogues, d'armes à feu et d'autres marchandises illicites. Par exemple, en septembre 2023, les dirigeants des alliances du G9 et du G-Pèp ont proposé un « traité de paix » (voir [S/2023/674](#), annexe 12) largement médiatisé, annoncé peu après la fermeture de la frontière entre la République dominicaine et Haïti.

---

<sup>63</sup> Ibid., « Ces différents soutiens et alliances entre des gangs de Port-au-Prince (Village de Dieu et Canaan) et des gangs de l'Artibonite (Gran Grif et Kokorat San Ras) démontrent une stratégie de la coalition G-Pèp, sous l'instigation du chef de gang de Village de Dieu, d'étendre son influence dans la région de l'Artibonite. », « en avril 2023, 18 membres du gang de Village de Dieu, qui suivaient ce parcours, ont été attrapés et lynchés par la population au niveau de la commune de Petite Rivière de l'Artibonite », et « en février 2023, un membre du gang de Canaan, recherché pour enlèvements et association de malfaiteurs, a été tué à l'Estère, lors d'échanges de tirs entre les membres de Kokorat San Ras et la PNH. Ceci tendrait à montrer qu'en périodes d'affrontements, le gang de Canaan envoie des membres pour renforcer les capacités du groupe de Kokorat San Ras. » (p. 16). ».

<sup>64</sup> L'analyse des changements d'alliance du Gang en novembre 2023 peut être communiquée sur demande.

Figure V  
Zones de contrôle et d'influence des gangs à Port-au-Prince en juillet 2023 (voir S/2023/674)



Note : Les frontières et les noms indiqués et les désignations employées sur les cartes n'impliquent ni reconnaissance ni acceptation officielles de la part de l'Organisation des Nations Unies.

44. Au moment même où le G-Pèp et le G9 annonçaient un traité de paix, une importante cargaison de cocaïne aurait transité par Haïti<sup>65</sup>. Il semble qu'elle provenait d'Amérique du Sud et devait être acheminée clandestinement à travers le Plateau central haïtien jusqu'à la Croix-des-Bouquets et le port de Lafito à Port-au-Prince<sup>66</sup>.

<sup>65</sup> Selon l'informateur principal K9, la quantité totale de drogue se situait entre 500 et 2 000 kilogrammes.

<sup>66</sup> Le Plateau Central est également la principale base des politiciens sanctionnés pour leur implication dans le trafic de drogues.

Selon des informateurs, le gang des « 5 Second » était chargé de protéger la cargaison destinée aux États-Unis via la Jamaïque. Cependant, elle semble avoir été perdue ou interceptée entre Hinche et Maïssade. Cette disparition serait liée à une flambée de violence entre gangs à Mirebalais et Saut-d'Eau entre le 22 et le 25 septembre 2023, qui a fait 30 morts et 15 blessés et entraîné le déplacement d'environ 800 familles à l'intérieur du pays<sup>67</sup>.

#### IV. Flux financiers illicites

45. En Haïti, la corruption et une culture de l'impunité omniprésente exacerbent l'instabilité politique et économique et entravent le développement, tout en contribuant de manière significative à la prolifération du crime organisé. Bien que l'Unité de lutte contre la corruption et le Bureau des affaires financières et économiques redoublent d'efforts pour prévenir et combattre la corruption, leur efficacité est limitée par diverses difficultés, notamment l'insuffisance des capacités, le manque d'équipements médico-légaux et d'expertise spécialisée dans la conduite d'enquêtes complexes. La capacité limitée à utiliser des techniques d'enquête modernes entrave la capacité des organismes haïtiens de lutte contre la corruption à détecter et à enquêter de manière proactive sur la corruption. L'environnement sécuritaire actuel et l'absence d'un système de justice pénale efficace et indépendant qui rende compte de son action ont sapé l'efficacité de ces initiatives de lutte contre la corruption<sup>68</sup>.

46. En réponse à ces défis et aux recommandations du premier cycle du Mécanisme d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption, Haïti a mis en place un Circuit anti-corruption en janvier 2022 à l'initiative de l'ULCC. Ce Circuit est conçu pour coordonner les efforts des acteurs concernés tout au long de la chaîne pénale et renforcer l'efficacité de la lutte contre la corruption en Haïti, tout en fournissant un cadre pour la formation continue. Il rassemble des acteurs clés ayant une expertise et une compétence particulières en matière de corruption et de crimes et délits économiques, notamment l'ULCC, le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire, le Ministère de la justice et de la sécurité publique, les procureurs, les doyens des tribunaux de première instance, les présidents des différentes cours d'appel et les magistrats des greffes pénaux, qui travaillent ensemble sur les cas de corruption pour enquêter à leur sujet et en poursuivre et juger les auteurs. Bien que cette initiative marque une première étape cruciale pour l'amélioration de la collaboration entre les acteurs de la justice pénale dans la lutte contre la corruption en Haïti, elle nécessite des moyens supplémentaires, ainsi qu'une coordination renforcée et des procédures rationalisées, pour être pleinement efficace.

47. Depuis sa création en 2004, l'ULCC a mené à bien 87 enquêtes anti-corruption, mais une seule affaire a atteint le stade du jugement. Le 15 novembre 2023<sup>69</sup>, l'Unité a soumis au parquet (Commissaires du Gouvernement) 11 rapports d'enquête sur la corruption couvrant divers secteurs publics et impliquant des fonctionnaires et des politiciens de haut rang dans plusieurs institutions publiques, notamment le Sénat de la République, l'Autorité portuaire nationale, l'Office national d'assurance vieillesse, entre autres<sup>70</sup>.

<sup>67</sup> *Le Nouvelliste*, « Attaque de bandits armés à Saut-d'Eau et Mirebalais: 30 morts, 15 blessés et 800 familles déplacées », 4 octobre 2023, disponible à l'adresse : <https://lenouvelliste.com/article/244715/attaque-de-bandits-armes-a-saut-deau-et-mirebalais-30-morts-15-blesses-et-800-familles-deplacees>.

<sup>68</sup> Informations reçues des représentants de l'ULCC et du BAFE.

<sup>69</sup> Informations reçues des représentants de l'ULCC.

<sup>70</sup> Résumés opérationnels des 11 enquêtes publiées par l'ULCC le 15 novembre 2023.

48. Parmi les 11 dossiers présentés par l'ULCC aux autorités de poursuite en novembre, d'anciens sénateurs ont été accusés de détournement de fonds publics, d'enrichissement illicite et de fausse déclaration de patrimoine ou de complicité de blanchiment d'argent provenant d'activités criminelles et ont été cités à comparaître devant le ministère public. Certains d'entre eux, bien que convoqués par le ministère public, étaient absents lors de la procédure<sup>71</sup>. Tous les accusés ont l'interdiction de quitter Haïti.

49. Le BAFE a mené de nombreuses enquêtes sur des affaires de corruption, notamment à l'égard d'avocats, de prêtres et de fonctionnaires des secteurs public et privé. En 2022, il a soumis 24 affaires aux autorités de poursuite, dont 5 spécifiquement liées à la corruption. En 2023, plus de 375 affaires ont fait l'objet d'une enquête et 75 ont été transmises aux autorités chargées des poursuites, dont 5 concernaient également des faits de corruption<sup>72</sup>.

50. La situation des enquêtes sur le blanchiment d'argent est restée inchangée depuis le rapport précédent. Aucune condamnation pour blanchiment d'argent n'a été prononcée par les autorités haïtiennes. L'ONUSC a reçu des informations sur un dossier de l'ULCC contenant des éléments d'infraction de blanchiment d'argent (au moyen d'une loterie).

51. En ce qui concerne le cadre législatif de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, outre le décret du 4 mai 2023 établissant des sanctions pour le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive, la Banque centrale d'Haïti a publié plusieurs circulaires comprenant un ensemble de mesures préventives s'appliquant aux banques, aux sociétés de transfert de fonds et aux opérateurs de change concernant leur devoir de vigilance à l'égard de la clientèle, l'identification des bénéficiaires, les personnes politiquement exposées, les responsabilités des chargés du contrôle de la conformité, la déclaration des transactions financières suspectes et l'application de sanctions en cas de non-respect de la réglementation, y compris le décret susmentionné. Ces mesures permettraient à l'Unité centrale de renseignements financiers de recevoir les renseignements financiers nécessaires à la détection du blanchiment de capitaux et des infractions principales qui y sont associées.

## V. Conclusions et recommandations

52. La situation en Haïti s'inscrit dans une dynamique régionale complexe en matière de trafic d'armes à feu. Les armes à feu et les munitions font l'objet d'un trafic qui emprunte différents itinéraires, principalement à partir des États-Unis, soit directement vers les ports haïtiens, soit indirectement via la République dominicaine, les Bahamas et les Îles Turques et Caïques. Le rôle d'une partie de la diaspora haïtienne et des transitaires servant d'acheteurs et d'hommes de paille, ainsi que l'implication de petits avions immatriculés en Haïti et opérant entre les États-Unis, les Bahamas, la République dominicaine et la Jamaïque, méritent un examen plus

<sup>71</sup> Alter Presse, « Haïti-Corruption : L'ULCC épingle plusieurs ex-fonctionnaires publics dans une dizaine de rapports d'enquête », 16 novembre 2023, disponible à l'adresse : <https://www.alterpresse.org/spip.php?article29849> ; *Le Nouvelliste*, « Les ex-sénateurs Lambert et Fourcand auditionnés, Garcia Delva et Wanique Pierre ont boudé l'invitation du commissaire de gouvernement », 1<sup>er</sup> décembre 2023, disponible à l'adresse : <https://lenouvelliste.com/article/245723/les-ex-senateurs-lambert-et-fourcand-auditionnees-garcia-delva-et-wanique-pierre-ont-boude-linvitation-du-commissaire-du-gouvernement>.

<sup>72</sup> Données officielles communiquées par le BAFE.

approfondi. En outre, il s'avère qu'une partie des armes et munitions acheminées en Haïti sont ensuite envoyées en contrebande en Jamaïque.

53. La violence des gangs s'intensifie dans les zones urbaines et rurales, témoin de la disponibilité constante d'armes et de munitions pour les opérations des organisations criminelles. Comme indiqué dans les rapports précédents, les grandes zones métropolitaines telles que Port-au-Prince sont le théâtre d'homicides, d'enlèvements, de viols et de destructions de biens perpétrés sans relâche par des groupes criminels lourdement armés. L'intérieur du pays, y compris le Bas-Artibonite et le Plateau Central, enregistre également une hausse de l'insécurité<sup>73</sup>. Plusieurs grands gangs affiliés aux coalitions G-Pèp et G9 renforcent leur emprise sur des territoires clés, notamment la route nationale 1. Ces fédérations de gangs sont tour à tour concurrentes et complices au sein de Port-au-Prince. Certains gangs agissent également en tant que courtiers ou intermédiaires pour approvisionner d'autres factions en armes à feu et en munitions. Plusieurs membres de l'élite politique et économique haïtienne, notamment dans le Bas-Artibonite et le Plateau Central, sont soupçonnés d'exercer une influence sur les activités des gangs<sup>74</sup>.

54. Rappelant les recommandations figurant dans son précédent rapport, l'ONUSC répète qu'il importe de :

a) Renforcer les capacités nationales de collecte et d'analyse des saisies d'armes à feu (y compris les demandes de traçage électronique (eTrace) adressées aux États-Unis) ;

b) Mettre en œuvre les recommandations formulées dans les rapports précédents de l'ONUSC en vue de renforcer les capacités d'enregistrement des armes à feu et des munitions ; renforcer les mesures d'application du principe de responsabilité et d'intégrité pour le contrôle des armes à feu et des munitions ; centraliser la réglementation et la gestion des armes à feu en Haïti, y compris celles détenues par les sociétés de sécurité privée ; soutenir le stockage et la gestion sûrs et sécurisés des armes à feu et des munitions illicites saisies ;

c) Renforcer les capacités des institutions de contrôle frontalier et douanier, notamment à la frontière entre Haïti et la République dominicaine, afin de détecter le trafic d'armes à feu et les infractions connexes, d'enquêter à ce sujet et d'en poursuivre les auteurs, et d'améliorer la coopération interinstitutionnelle.

55. En outre, l'ONUSC recommande aux États Membres de la région des Caraïbes et aux États-Unis d'envisager les mesures suivantes, qui peuvent contribuer à réduire le trafic illégal d'armes à feu et de munitions en Haïti :

a) Renforcer les mesures visant à réduire le trafic illicite vers Haïti en provenance des ports et aéroports des États-Unis, en particulier à partir du sud de la Floride :

i) Renforcer les mécanismes d'échange de renseignements entre les services répressifs des États-Unis et les États Membres de la région des Caraïbes afin de faciliter l'échange d'informations en temps réel sur les trafics illicites ;

<sup>73</sup> Entre janvier 2022 et octobre 2023, au moins 1 695 personnes ont été tuées, blessées ou enlevées dans le Bas-Artibonite. Vingt-deux mille autres ont été contraintes de fuir les campagnes pour rejoindre les centres urbains après avoir été prises pour cible par des gangs. Au moins 45 % de la population du Bas Artibonite vivait en situation d'insécurité alimentaire aiguë en septembre 2023. Voir HCDH, « La violence des groupes criminels s'étend en dehors de Port-au-Prince – la situation du Bas-Artibonite de janvier 2022 à octobre 2023 ».

<sup>74</sup> Au moins 39 Haïtiens ont été visés par des sanctions depuis 2021, y compris des personnes actives à Port-au-Prince et dans les lieux susmentionnés. Voir HCDH, « La violence des groupes criminels s'étend en dehors de Port-au-Prince – la situation du Bas-Artibonite de janvier 2022 à octobre 2023 ».

- ii) Mettre en œuvre des technologies de scannage avancées et renforcer le personnel aux principaux points de passage des frontières, tels que les ports maritimes et les aéroports du sud de la Floride, afin d'améliorer les capacités de détection ;
- iii) Mettre en place des groupes de travail conjoints avec les agences des États-Unis afin de mener des opérations coordonnées ciblant les réseaux de trafic illicite et leur infrastructure financière ;
- b) Renforcer la surveillance des vols internationaux de petits avions et le contrôle des opérations des transitaires :
  - i) Mettre en place un registre complet pour les petits aéronefs afin de suivre et de contrôler leurs mouvements dans la région, en favorisant une meilleure application du principe de responsabilité et une plus grande transparence ;
  - ii) Collaborer avec les autorités aéronautiques internationales afin d'établir des protocoles normalisés pour la surveillance et la notification des mouvements des petits aéronefs ;
  - iii) Utiliser les technologies de pointe, telles que la surveillance par satellite et les systèmes radar, pour améliorer le suivi des petits aéronefs ;
- c) Améliorer la collecte de données et la capacité d'analyse des États Membres de la région des Caraïbes afin de fournir une analyse actualisée des tendances du trafic d'armes à feu liées à Haïti pour appuyer l'application de l'embargo sur les armes prévu par la résolution [2653 \(2022\)](#) :
  - i) Fournir une assistance technique et des programmes de formation afin d'améliorer les compétences du personnel des forces de l'ordre et du renseignement en matière de collecte et d'analyse de données ;
  - ii) Fournir une assistance technique et des programmes de formation pour détecter les armes à feu fabriquées par des particuliers, qui vont des armes « faites maison » aux armes fantômes fabriquées à partir de pièces manufacturées ;
  - iii) Créer une base de données régionale centralisée pour consolider les informations sur les tendances du trafic d'armes à feu en Haïti, en veillant à ce que les États Membres aient accès à des données complètes et actualisées ;
  - iv) Encourager la collaboration avec les organisations et agences internationales pour tirer parti de leur expertise dans l'élaboration de méthodes efficaces de collecte et d'analyse des données ;
- d) Renforcer la collaboration entre les États Membres et plus particulièrement entre les autorités jamaïcaines et haïtiennes, en partenariat avec la Communauté caribéenne et les États-Unis, afin de réduire les effets délétères du commerce « armes contre drogues » :
  - i) Faciliter l'organisation régulière d'ateliers, de séances de formation et de programmes d'échange afin d'instaurer la confiance et de renforcer les capacités des autorités jamaïcaines et haïtiennes dans la lutte contre le commerce « armes contre la drogue » ;
  - ii) Mettre en place une plateforme de communication permettant le partage d'informations en temps réel entre les États Membres, la Communauté caribéenne et les États-Unis afin de répondre rapidement aux menaces émergentes ;

iii) Élaborer une stratégie coordonnée combinant la collecte de renseignements, les efforts en matière de répression et les initiatives diplomatiques afin de désorganiser les réseaux criminels transnationaux impliqués dans le commerce illicite.

56. En ce qui concerne les flux financiers illicites, les États Membres de la région des Caraïbes et les États-Unis devraient envisager de prendre les mesures ci-après :

a) Élaborer une méthodologie pour l'identification et l'évaluation des risques de corruption dans le secteur public haïtien, l'accent étant mis sur l'analyse des cadres institutionnels et des processus opérationnels aux fins de la définition de mesures correctives et de recommandations ;

b) En s'appuyant sur une évaluation approfondie du cadre opérationnel existant pour la conduite d'enquêtes complexes en matière de corruption et de finances, élaborer et normaliser des procédures globales dans l'ensemble des institutions de justice pénale, couvrant les phases d'enquête, de poursuite et de jugement, avec des lignes directrices claires pour la collecte des preuves, la gestion des dossiers et la coopération interinstitutionnelle, afin d'améliorer l'efficacité de la lutte contre la corruption ;

c) Améliorer l'efficacité des institutions haïtiennes dans la lutte contre la corruption en renforçant leurs capacités techniques et leurs moyens d'investigation grâce à une formation spécialisée et au développement des ressources humaines et en les dotant des outils et technologies nécessaires pour leur permettre de mener des enquêtes anti-corruption proactives, en assurant également le suivi des sanctions existantes par des enquêtes effectives ;

d) Élaborer un cadre juridique et réglementaire qui protège les lanceurs d'alerte, en garantissant leur anonymat et en les protégeant contre les représailles ;

e) Favoriser la participation de la société civile et des acteurs non étatiques aux efforts de lutte contre la corruption en établissant des partenariats, en fournissant des formations et en créant des plateformes pour leur participation au suivi, à l'établissement de rapports et à l'élaboration de politiques liées à la prévention de la corruption en Haïti ;

f) Renforcer la capacité des organes d'enquête et des organes judiciaires à coopérer efficacement avec les juridictions étrangères dans la conduite des enquêtes pénales ;

g) Renforcer l'efficacité du cadre de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme par une formation continue et un encadrement de l'Unité centrale de renseignements financiers, du Bureau des affaires financières et économiques et des autorités de la chaîne pénale en matière de détection, d'enquête et de poursuite du blanchiment d'argent et des infractions principales qui y sont associées ;

h) Renforcer le rôle du secteur privé et des organisations non gouvernementales dans la détection et la déclaration des activités suspectes de blanchiment de capitaux et des infractions principales.

## Annexe

Liste des armes à feu saisies de 2021 à 2023 – Haïti<sup>1</sup>

		<i>Pistolet</i>	<i>Revolver</i>	<i>Fusil</i>	<i>Fusil à canon lisse</i>	<i>Armes artisanales</i>	<i>Total</i>
<b>2021</b>	janvier	30	2	8	1	9	<b>50</b>
	février	27	1	8	5	–	<b>41</b>
	mars	8	2	3	1	5	<b>19</b>
	avril	23	4	2	2	8	<b>39</b>
	mai	15	5	3	1	3	<b>27</b>
	juin	3	1	2	–	6	<b>12</b>
	juillet	17	1	13	7	7	<b>45</b>
	août	25	3	2	3	4	<b>37</b>
	septembre	16	6	6	–	12	<b>40</b>
	octobre	18	1	3	2	2	<b>26</b>
	novembre	16	–	6	4	3	<b>29</b>
	décembre	24	3	3	5	1	<b>36</b>
	<b>Total</b>	<b>222</b>	<b>29</b>	<b>59</b>	<b>31</b>	<b>60</b>	<b>401</b>
<b>2022</b>	janvier	19	–	4	1	1	<b>25</b>
	février	10	2	2	1	6	<b>21</b>
	mars	26	5	2	3	5	<b>41</b>
	avril	15	5	4	3	5	<b>32</b>
	mai	29	6	7	–	6	<b>48</b>
	juin	13	1	3	–	2	<b>19</b>
	juillet	30	3	23	2	1	<b>59</b>
	août	11	–	4	2	2	<b>19</b>
	septembre	4	1	5	3	4	<b>17</b>
	octobre	9	2	5	–	6	<b>22</b>
	novembre	16	2	6	1	1	<b>26</b>
	décembre	10	1	1	1	–	<b>13</b>
	<b>Total</b>	<b>192</b>	<b>28</b>	<b>66</b>	<b>17</b>	<b>39</b>	<b>342</b>
<b>2023</b>	janvier	14	1	7	1	2	<b>25</b>
	février	16	4	3	2	–	<b>25</b>
	mars	9	4	3	–	5	<b>21</b>
	avril	20	–	10	1	–	<b>31</b>
	mai	4	1	5	1	1	<b>12</b>
	juin	4	2	5	1	4	<b>16</b>
	juillet	9	2	3	1	4	<b>19</b>
	août	13	1	1	–	1	<b>16</b>
	septembre	13	2	4	1	1	<b>21</b>
	octobre	5	2	5	–	3	<b>15</b>
	novembre	–	–	–	–	–	<b>–</b>
	décembre	–	–	–	–	–	<b>–</b>
	<b>Total</b>	<b>107</b>	<b>19</b>	<b>46</b>	<b>8</b>	<b>21</b>	<b>201</b>

<sup>1</sup> Source : BINUH.